

1868

SOCIÉTÉ
DE
ST. VINCENT DE PAUL.

CEUVRE DU PATRONAGE.

RAPPORT DE L'ANNÉE 1868.

G. M. MUIR, Ecuier,

Président du Conseil Supérieur,

de la Société de St. Vincent de Paul.

QUÉBEC.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Pour mieux faire comprendre le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter, permettez-moi de faire un retour sur le passé, et de vous dire un mot de l'Œuvre même du Patronage des écoliers, du but que nous voudrions atteindre, et des efforts qui ont été faits jusqu'à cette année.

Outre le grand nombre d'enfants qui fréquentent les nombreuses écoles de la ville, il en est beaucoup d'autres qui, par la pauvreté de leurs parents, sont incapables de s'instruire, faute de pouvoir s'habiller d'une manière décente et de se procurer les livres nécessaires. Ces enfants, abandonnés à eux-mêmes presque toute la journée, sans occupation utile pour les retenir à la maison de leurs parents, sans surveillance de la part de ceux-ci, ne peuvent qu'apprendre le va-

Classé - Religion et charité